



# AMAP'PORTE :

## CONTRAT D'ENGAGEMENT VIANDE BOVINE

### mai 2017 à avril 2018

L'association a pour objectif :

- De maintenir la possibilité pour nous et nos enfants de consommer à un prix abordable des produits frais, de qualité, biologiques, satisfaisant pour le goût et la santé.
- D'assurer l'existence d'une agriculture paysanne, non productiviste, recherchant la qualité : polyculture, culture d'espèces végétales locales et variées, recherche de l'autonomie des fermes.
- Il y a bien entendu une dimension militante dans la participation à une AMAP : les adhérents participent ainsi concrètement à la sauvegarde de sols propres, au maintien de la diversité des espèces !

#### 1 - LES CONTRACTANTS

<p><b><u>Paysan :</u></b>          GAEC des Fresnes          Pelau - VALANJOU          49670 CHEMILLE EN ANJOU          06 30 66 46 84          Sabine.vinouze@orange.fr</p>	<p><b><u>Consom'acteur :</u></b>          Nom : .....</p> <p>Adresse : .....</p> <p>.....</p> <p>Tél : .....</p> <p>Courriel : .....</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### 2 - TERMES DU CONTRAT

**ATTENTION, si vous êtes NOUVEL ADHÉRENT, l'adhésion annuelle d'un montant minimum de 5 € est obligatoire pour souscrire un contrat (chèque à établir à l'ordre d'amap'porte). Une seule adhésion est nécessaire pour l'ensemble des produits proposés par l'amap.**

Il est proposé des colis de viande de bœuf et de veau de race charolaise, élevés et nourris en Agriculture Biologique.

**Bœuf : colis de 10 ou 15kg,** (rôti, beefsteaks, bourguignon, pot au feu, etc)      prix : **13.70€ / kg**  
**Veau : colis de 7 ou 12kg,** (rôti, escalopes, cotes, blanquette, etc)              prix : **16.70€ / kg**

Il est possible de choisir entre un colis avec une côte de bœuf ou avec de la viande à fondue.

Le conditionnement est sous vide, étiqueté avec le poids, le nom du morceau et la date limite de consommation. Les beefsteaks et escalopes sont présentés par portion de deux.

En plus des colis (**mais il faut prendre au moins un colis**), il est possible de commander d'autres produits transformés (saucisses, steaks hachés, paupiettes, fois, abats, etc) Cf feuille de commande

#### 3 - CONDITIONS DU CONTRAT

Date limite de souscription : un mois avant une date de livraison

**Il faut remplir une feuille de commande par date de livraison : octobre et avril**

Le paiement s'effectuera par **chèque, à l'ordre du GAEC**, d'un montant égal à la totalité de la livraison (un chèque par livraison)

Le(s) chèque(s) seront remis au référent au moment de l'engagement avec le présent contrat.

Ces chèques seront conservés par le référent et seront encaissés à la livraison correspondante, y compris en cas de non enlèvement du colis (en cas d'empêchement, le colis peut être enlevé chez le producteur dans les jours qui suivent).

Le poids des colis peut être légèrement différent du poids annoncé. Cependant, il n'y aura plus de régularisation à la livraison.

#### 4 - JOUR ET LIEU DE DISTRIBUTION

Le vendredi de 18 h à 19 h30 à la ferme des Petites Noues à Chemillé.

2 dates prévues : octobre/novembre et mars/avril. Les dates exactes sont communiquées par mail un mois à l'avance.

#### 5 - RÉSILIATION

Toute résiliation reste possible sous certaines conditions extrêmes prévues dans les statuts et sera étudiée par les membres du bureau.

Fait le : .....

Signature des paysans	Signature du consomm'acteur
-----------------------	-----------------------------

**Contrat (accompagné des chèques) à retourner en deux exemplaires (un pour le contractant et un pour l'AMAP) au référent viande bovine**

Sébastien DELLA TORRE  
 26 Route de Coron  
 LA TOURLANDRY  
 49120 CHEMILLE EN ANJOU  
 mail : dellatfr@yahoo.fr